

# PAUL GENOT

## AUDIT

Société de commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale de Lyon

**Franck PAUL**

*Commissaire aux comptes*

**Jean-François HUOT**

*Commissaire aux comptes*

**Stéphanie PINAULT**

*Commissaire aux comptes*

---

en collaboration avec

**Paul GENOT**

## SOUTIEN ORIENTATION SOLIDARITE VIOLENCES CONJUGALES 42

96, rue Bergson  
42 000 SAINT-ETIENNE

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

# SOUTIEN ORIENTATION SOLIDARITE VIOLENCES CONJUGALES 42

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

Aux Sociétaires,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « **SOS VIOLENCES CONJUGALES 42** » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux sociétaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Etienne,  
Le 21 Mai 2019

Le Commissaire aux Comptes  
**Cabinet PAUL GENOT AUDIT**  
**Stéphanie PINAULT**



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	5 796	5 796				
	Autres immobilisations corporelles	50 171	26 977	23 195	29 917	6 722	22.47
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 361		1 361	1 361			
<b>Total I</b>	<b>57 329</b>	<b>32 773</b>	<b>24 556</b>	<b>31 278</b>	<b>6 722</b>	<b>21.49</b>	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	1 484		1 484	3 612	2 129	58.93
Valeurs mobilières de placement	51 961		51 961	51 260	701	1.37	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	392 353		392 353	354 491	37 863	10.68	
Charges constatées d'avance (3)	1 443		1 443	2 229	786	35.27	
<b>Total III</b>	<b>447 241</b>		<b>447 241</b>	<b>411 592</b>	<b>35 649</b>	<b>8.66</b>	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>504 569</b>	<b>32 773</b>	<b>471 797</b>	<b>442 870</b>	<b>28 927</b>	<b>6.53</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	14 981		14 981			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	26 896		26 705		191	0.72
	Report à nouveau	122 524		120 638		1 886	1.56
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>1 354</b>		<b>2 055</b>		<b>701</b>	<b>34.10</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports	35 728		35 728				
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	169		191		22	11.52	
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées	15 000		15 000				
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	<b>216 652</b>		<b>215 298</b>		<b>1 354</b>	<b>0.63</b>	
	Comptes de liaison						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	37 936		32 401		5 535	17.08
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	51 400		28 971		22 429	77.42
	Fonds dédiés sur autres ressources						
<b>Total III</b>	<b>89 336</b>		<b>61 372</b>		<b>27 964</b>	<b>45.56</b>	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 835		51 245		8 590	16.76
	Dettes fiscales et sociales	59 905		69 055		9 149	13.25
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	15 618		15 450		168	1.09
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	30 450		30 450			
	<b>Total IV</b>	<b>165 809</b>		<b>166 200</b>		<b>392</b>	<b>0.24</b>
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>471 797</b>		<b>442 870</b>		<b>28 927</b>	<b>6.53</b>

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

135 359      135 750

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	190 164		169 255		20 909	12.35
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 826		838		4 987	595.15
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	518 367		541 925		23 558	4.35
<b>Total I</b>	<b>714 356</b>		<b>712 018</b>		<b>2 338</b>	<b>0.33</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	233 656		242 841		9 185	3.78
Impôts, taxes et versements assimilés	10 940		12 166		1 226	10.08
Salaires et traitements	311 323		332 125		20 802	6.26
Charges sociales	126 062		120 692		5 370	4.45
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 722		6 899		177	2.57
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	5 535		4 439		1 096	24.69
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)						
<b>Total II</b>	<b>694 238</b>		<b>719 163</b>		<b>24 925</b>	<b>3.47</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>20 118</b>		<b>7 145</b>		<b>27 263</b>	<b>381.55</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 840		4 310		2 469	57.30
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>1 840</b>		<b>4 310</b>		<b>2 469</b>	<b>57.30</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>1 840</b>		<b>4 310</b>		<b>2 469</b>	<b>57.30</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>21 958</b>		<b>2 836</b>		<b>24 794</b>	<b>874.34</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 825		885		940	106.21
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 840		1 840	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>1 825</b>		<b>2 725</b>		<b>900</b>	<b>33.03</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 841		1 841	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>			<b>1 841</b>		<b>1 841</b>	<b>100.00</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>1 825</b>		<b>884</b>		<b>941</b>	<b>106.38</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>718 021</b>		<b>719 052</b>		<b>1 031</b>	<b>0.14</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>694 238</b>		<b>721 004</b>		<b>26 766</b>	<b>3.71</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>23 783</b>		<b>1 951</b>		<b>25 735</b>	<b>NS</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	28 971		31 477		2 506	7.96
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	51 400		27 471		23 929	87.11
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>1 354</b>		<b>2 055</b>		<b>701</b>	<b>34.10</b>

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	13
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	14
Tableau de variation des fonds associatifs	15
Etat des provisions	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Tableau de suivi des fonds dédiés	16
Produits à recevoir	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
Subventions d'équipement	17
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Rémunération des dirigeants	18
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagement en matière de pensions et retraites	18
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Valeurs mobilières	19

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 796		
Matériel de transport	33 611		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 561		
TOTAL	55 968		
Prêts, autres immobilisations financières	1 361		
TOTAL	1 361		
TOTAL GENERAL	57 329		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 796	5 796
Matériel de transport			33 611	33 611
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 561	16 561
TOTAL			55 968	55 968
Prêts, autres immobilisations financières			1 361	1 361
TOTAL			1 361	1 361
TOTAL GENERAL			57 329	57 329

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 796			5 796
Matériel de transport	3 694	6 722	0	10 416
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 561			16 561
TOTAL	26 051	6 722	0	32 773
TOTAL GENERAL	26 051	6 722	0	32 773

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	6 722				
TOTAL	6 722				
TOTAL GENERAL	6 722				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Tableau des variations des fonds associatifs**

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitements	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	14 981				14 981
Réserves :					
Réserves de compensation	2 017	191			2 208
Autres réserves	24 688				24 688
Report à nouveau	120 638	1 886		0	122 524
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 055</b>	<b>2 055</b>	<b>1 354</b>	<b>0</b>	<b>1 354</b>
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports	35 728				35 728
Résultats sous contrôle de tiers	191	22			169
Provisions réglementées					
Différence / réalisation éléments d'actifs	15 000				15 000
<b>TOTAL I</b>	<b>215 298</b>		<b>1 354</b>	<b>0</b>	<b>216 652</b>

**Etat des provisions**

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées	15 000				15 000
<b>TOTAL</b>	<b>15 000</b>				<b>15 000</b>

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	32 401	5 535			37 936
<b>TOTAL</b>	<b>32 401</b>	<b>5 535</b>			<b>37 936</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>47 401</b>	<b>5 535</b>			<b>52 936</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		<b>56 935</b>			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 361	0	1 361
Personnel et comptes rattachés	284	284	
Débiteurs divers	1 200	1 200	
Charges constatées d'avance	1 443	1 443	
<b>TOTAL</b>	<b>4 288</b>	<b>2 927</b>	<b>1 361</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	59 835	59 835		
Personnel et comptes rattachés	25 329	25 329		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 998	26 998		
Autres impôts taxes et assimilés	7 578	7 578		
Autres dettes	15 618	15 618		
Produits constatés d'avance	30 450	30 450		
<b>TOTAL</b>	<b>165 809</b>	<b>165 809</b>		

### Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
FIPD ROANNE		10 300	10 300	7 900	7 900
AUTEURS DE VIOLENCES		16 187	16 187	20 500	20 500
FORMATION S/PROSTITUTION		1 500	1 500		
FIPD SAVOIE CENTRE PENIT		984	984		
DDFE 25/11				7 000	7 000
DDFE LIEU ECOUTE				5 000	5 000
DDFE PROSTITUTION				6 000	6 000
ETAT AIDE AUX VICTIMES				5 000	5 000
<b>TOTAL</b>		<b>28 971</b>	<b>28 971</b>	<b>51 400</b>	<b>51 400</b>

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 200
Total	1 200

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 835
Dettes fiscales et sociales	34 805
Total	94 640

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 443
Total	1 443
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	30 450
Total	30 450

### **Subventions d'équipement**

Aucune subvention d'équipement n'a été perçue au cours de l'exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### **Rémunération des dirigeants**

Les principaux cadres dirigeants s'entendent du Président, du Trésorier et du Secrétaire de l'Association. Ces personnes exercent bénévolement leur fonction. Il ne leur est pas attribué de rémunération.

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### **Engagement en matière de pensions et retraites**

##### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Engagement total pour ensemble du personnel au 31/12/2018		37 936
Engagement total		37 936

##### Hypothèses de calculs retenues

Les hypothèses retenues sont :

- taux d'actualisation : 1.57 %
- taux de rotation du personnel : 6.97 %
- taux de progression des salaires : 1.50 %
- taux de charges sociales : 45 %
- âge de départ : 65 ans
- convention collective : Centres d'hébergement et de Réinsertion Sociale

### **- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

Désignation	Date d'achat	Prix d'achat	Cours au 31/12/2018	Plus ou moins value latente
2 CM OBLIG COURT TERME		174	428	254
1.392 CM MONETAIRE C		927	1 339	412
PARTS B CM		50 859	50 859	
TOTAL		51 960	52 626	666